

Coppet, le 6 mai 2026



CONSEIL COMMUNAL

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous convoquer à la séance d'installation des Autorités communales de Coppet par Monsieur le Préfet du District de Nyon, qui se déroulera :

Jeudi 28 mai 2026 à 20h00
Salle communale, Place des Ormes

A cette occasion, tous les membres du Conseil communal et de la Municipalité, élus pour la législature 2026-2031, seront assermentés.

Les membres absents lors de cette séance seront assermentés lors de la séance suivante du Conseil communal par son(sa) Président(e), qui en informera la Préfecture.

IMPORTANT : Nous vous prions d'informer la secrétaire du Conseil Communal (secretaire.conseil@coppet.ch) en cas d'absence à cette assermentation. Les membres absents ne pourront pas être élus lors cette séance aux fonctions internes du Conseil, aux diverses commissions ou aux associations portées à cet ordre du jour.

Nous vous invitons à prendre connaissance du règlement du Conseil communal qui se trouve sur le site de la commune.

Cette séance d'installation se déroulera en deux parties :

Première Partie : Présidence par Monsieur le Préfet

1. Assermentation des membres du Conseil communal
2. Assermentation des membres de la Municipalité
3. Election du/de la Président/e du Conseil communal
4. Election du/de la Secrétaire du Conseil communal
5. Lecture et approbation du procès-verbal d'installation
6. Message du Préfet

Deuxième Partie : Présidence par le/la nouveau/elle Président/e du Conseil

1. Election de deux scrutateurs/trices provisoires
2. Election du/de la 1^{er/ère} Vice-Président/e
3. Election du/de la 2^{ème} Vice-Président/e
4. Election de deux scrutateurs/trices
5. Election de deux scrutateurs/trices suppléants/tes
6. Election de l'huissier/ère et de son/sa suppléant/e
7. Election d'un/e secrétaire suppléante
8. Election des délégués/ées au SITSE (distribution de l'eau) (7 membres et 2 suppléants)
9. Election des délégués/ées au SIED (déchetterie) (4 membres)
10. Election des délégués/ées à l'APEJ (association pour l'enfance et la jeunesse) (7 membres et 2 suppléants)
11. Election des délégués/ées à Région de Nyon (2 membres et 2 suppléants)
12. Election des délégués/ées à l'ORPC (Office Régional de Protection Civile) (1 membre et 1 suppléant)
13. Election des commissions permanentes suivantes :
 - 13.1. Commission de Gestion (7 membres)
 - 13.2. Commission des Finances (7 membres)
 - 13.3. Commission de la Mobilité (7 membres)
 - 13.4. Commission de l'Urbanisme (7 membres)
 - 13.5. Commission de développement durable (7 membres)
 - 13.6. Commission de Recours en matière d'impôts communaux (3 membres)

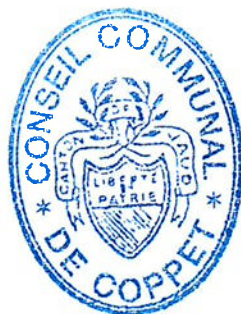
Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Conseil Communal de Coppet

Le Président



Yves Riesen



La secrétaire



Claire Gavin

Copie à la Municipalité et à Monsieur le Préfet

- Annexe : - Calendrier des séances
 - Information sur les commissions

POUR INFORMATION

Les personnes qui seraient intéressées à présenter leur candidature aux Conseils intercommunaux suivantes, peuvent déjà pré réserver les dates d'assermentation pour ces instances :

- **SITSE**, le 17 juin à 18h00
- **APEJ**, le 23 juin à 18h00
- **REGION DE NYON**, le 24 juin à 19h00
- **ORPC**, le 23 juin à 20h00